

Je suis une entreprise/un commerçant. Que faire ?


[COVID-19]



AIDES AUX ENTREPRISES, ARTISANS ET COMMERCANTS POUR FAIRE FACE A LA CRISE ECONOMIQUE ENGENDREE PAR LE CORONAVIRUS ET LES MESURES DE CONFINEMENT

La Mairie n'est pas directement compétente pour aider les entreprises durant cette période de crise sanitaire et ses répercussions économiques. Pour autant, dès la mise en place des mesures de fermetures de certains établissements et de confinement, la Municipalité s'est efforcée d'aider à son niveau les entreprises, les artisans et les commerçants de la commune.

Plusieurs dispositions ont été mises en place :

Création d'une adresse mail dédiée pour rester à votre écoute et identifier vos besoins :  crise-entreprise@mairie-pinsaguel.com

Compilation sur cette page internet ainsi que lors d'échanges par mails des organismes pouvant vous aider avec leurs coordonnées et liens vers des sites internet officiels aux informations actualisées

Orientation vers le CCAS pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés financières nécessitant un accompagnement social (bons alimentaires...) : **CCAS**

« **Retrouvez le guide récapitulant les aides économiques d'Etat pour les entreprises et commerçants ~~#~~visualiser le fichier «faq-mesures-soutien-economiques.pdf» en ligne**

Afin de guider les entreprises vers l'aide la mieux adaptée à leurs difficultés, des plates-formes dédiées ont été créées pour répondre aux questions des chefs d'entreprises, leur expliquer les démarches à suivre et les orienter vers le bon interlocuteur.

- Région Occitanie : 0800313101

- DIRECCTE : <http://occitanie.direccte.gouv.fr/Coronavirus-et-entreprises-mesures-de-soutien-aux-entreprises>

✉ oc.continuite-eco@direccte.gouv.fr ou 05 62 89 83 72

- Chambre de Commerce et d'Industrie : ✉ celluledecrise@toulouse.cci.fr
ou 0561336650

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat : ✉ permanence.sde@cm-toulouse.fr

Liens vers des sites internet ressources :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises#>

<https://www.midipyrenees.fr/Des-actions-sur-mesure-pour-preserver-les-entreprises>

<http://www.agglo-muretain.fr/fr/actualites/2020/03/mesures-d-accompagnement-et-de-soutien-pour-les-entreprises-479.html>

Le Département de la Haute-Garonne agit pour vous :



PLAN D'URGENCES SOCIALES

70 M€ pour les Haut-Garonnais·e·s



Maintien
des services
publics



Soutien
psychologique
à la population



Accompagnement
des jeunes de
18 à 25 ans



Soutien
aux acteurs
du territoire



Soutien au
monde
culturel



Soutien au
monde
sportif

Plus d'infos sur :
cd31.net/planurgences



En pleine deuxième vague épidémique, le Conseil départemental a décidé de faire face au tsunami social et à la casse économique qui frappe le territoire haut-garonnais en dotant son plan d'urgences sociales de 35M€ adopté en mars dernier d'un deuxième volet, avec un budget supplémentaire de 35 millions d'euros. A la clé, de nouveaux dispositifs de soutien orientés vers les jeunes, les acteurs culturels et sportifs, les commerçants et artisans de proximité ou encore les travailleurs indépendants.

Consultez le [Plan d'urgences sociales du Conseil Départemental de la Haute-Garonne](#)

et retrouvez toutes les informations sur [le site du CD31](#)

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)